



*Discours de clôture
de la 31^{ème} promotion de moniteurs de sport
le 28 juillet 2016*

Madame et messieurs, vous êtes 18 à avoir obtenu votre habilitation provisoire de moniteurs de sport après 6 mois de formation.

Vous avez fait le choix de participer à cette formation car le sport certainement prend une place importante dans votre vie. Et vous souhaitez coordonner vos activités professionnelles avec vos pratiques sportives personnelles.

Comme éléments de motivation vous souhaitez faire partager aux personnes détenues ce goût pour les activités sportives ainsi que la culture qui s'y rapporte.

En outre, vous démontrez votre volonté d'aborder les pratiques de l'enseignement, il s'agit d'une nouvelle fonction caractérisée par la reconnaissance de votre hiérarchie d'une autonomie dans votre action.

1°) - Les activités sportives ont un impact fort dans la gestion de la population pénale.

Les établissements pénitentiaires doivent faire face à une recrudescence de la violence générée par les personnes détenues. Cette violence a de multiples causes, le surencombrement des prisons, l'état d'oisiveté, la pauvreté, la carence d'instruction des usagers.

Pour répondre à cette violence, l'État devra certainement construire de nouveaux établissements facilitant l'encellulement individuel, et aussi disposant des infrastructures et des moyens permettant aux détenus de bénéficier d'activités en dehors de la cellule. Des « lieux de vie » comme des ateliers, des locaux de formation générale ou professionnelle, des lieux d'activités culturelles ou sportives, des espaces aménagés de promenade, de soins, de pratique religieuse.

Cela ne suffira certainement pas. Car la violence est inhérente aux activités humaines. Les sociétés imaginent des moyens pour réguler cette violence et le sport est un de ces processus sociaux d'atténuation de la violence.

Ainsi, les activités sportives pacifient les relations sociales dans les détentions mais sous conditions que votre savoir-être anime votre savoir-faire.

2°) - Les moniteurs de sport au-delà d'être des techniciens sont des éducateurs.

Effectivement, les moniteurs de sport ne sont pas seulement des techniciens des activités sportives. Ce sont des éducateurs qui favorisent l'intériorisation par les usagers pratiquant le sport des normes retenues par la société.

Les activités sportives sont en quelque sorte la sublimation des affrontements guerriers d'autrefois et d'aujourd'hui sous des formes différentes comme celles qui éclatent entre les forces de l'ordre et des bandes de jeunes gens dans certaines cités.

Affrontements au cours desquels les corps sont en jeu avec plus ou moins de distance.

Votre rôle d'éducateur collaborant avec les intervenants de différentes disciplines sportives permettra aux détenus de prendre conscience de ce qu'ils sont et de leur place dans la société, mais aussi de ce que sont les autres qu'ils soient détenus ou personnels.

Fleurissent souvent les stages d'arbitrage au bénéfice des usagers. Il s'agit là de la démonstration de ce que peuvent les moniteurs dans le processus d'apprentissage des détenus des codes et règles de conduite en prison et dans la société.

Les relations frontales sont incontournables dans la vie sociale collective ou individuelle, publique ou intime.

Grandir en tant qu'homme et en tant que citoyen est cette faculté d'apprendre cette distance nécessaire qui rend plus aisés les échanges avec autrui.

Quand les joueurs de football sont trop près les uns des autres ils se choquent, se renversent, s'insultent, se battent.

Les protagonistes sont marqués d'un carton jaune d'avertissement ou rouge entraînant la mise à l'écart. Quand ils savent occuper le terrain, ils peuvent jouer avec le ballon, devenir efficaces et marquer le point.

3°) - Les moniteurs de sport sont des surveillants exemplaires.

Votre comportement et vos discours doivent donner de la cohérence à vos activités, rendre proactifs les usagers dont vous avez la charge partagée avec l'ensemble des personnels pénitentiaires.

C'est vous qui allez expliquer les différents codes des jeux sportifs, ceux qui réglementent l'utilisation de l'espace et aussi les distances où les affrontements sont permis ou interdits, les gestes et les mots autorisés ou non.

L'activité sportive est le support qui permet au joueur de transmettre à un autre qui pourtant endosse la figure de l'ennemi, le temps d'une partie, dans un espace restreint, par des actions réglées cette part d'humanité et de partage de valeurs sans lesquelles les uns et les autres ne sont rien.

Grâce à vos enseignements, les détenus vont avoir une chance de comprendre comment exprimer, exploiter, canaliser cette violence qu'ils ont en eux, transformer cette énergie bien souvent destructrice en énergie positive.

Ainsi vous contribuerez à l'apaisement des relations entre détenus et entre détenus-surveillants. Ainsi, vous aurez une action efficace dans la lutte contre les violences.

4°) - Les moniteurs de sport préparent les détenus à leur sortie.

Vous allez vous constituer un réseau de partenaires institutionnels qui vont contribuer à cette mission de préparation à la sortie des usagers.

Les activités internes à la prison pourront pour certaines, trouver des extensions à l'extérieur des murs notamment grâce aux permissions de sortie sportives.

Votre travail, votre exemple, vos discours constituent ces ferments qui lèveront dans l'esprit des usagers que nous avons en charge cette envie de se racheter, à leurs yeux ainsi qu'à ceux de leurs proches.

Les personnes détenues ne forment pas une communauté indistincte et anonyme devant être traitées de manière simplement globale. Il s'agit d'une communauté d'individus d'exception en raison des affrontements qu'ils ont occasionnés avec la société et pour lesquels ils ont été incarcérés.

La plupart du temps, ils souffrent d'un déficit de discours leur permettant de se construire une identité sociale.

Ils se pensent et ils se voient comme faisant partie d'une humanité déchue, votre regard et vos paroles leurs

redonneront cette dignité sans laquelle aucune réinsertion n'est envisageable.

La qualité de votre travail associée à celle des autres catégories de personnels facilitera la prévention de la récidive au sein même de la prison.

Les détenus nécessitent votre vigilance professionnelle et votre accompagnement pour réussir leur réinsertion dans de bonnes conditions.

C'est le sens que je vois à votre travail et la beauté de votre mission. Je vous souhaite à tous de réussir dans vos projets à venir et de vous y épanouir.